

LE TRAIT D'UNION

LE MAGAZINE DE POMÉROLS

JUILLET 2020

► **SOCIAL**

*Le C.C.A.S face au
COVID - 19*

► **LES TRAVAUX**

On fait le point !

► **LE DOSSIER**

*Les enjeux de la
COMMUNICATION*

► **RENCONTRE**

*Raphaël Decavèle
Photographe*

LE NOUVEAU
CONSEIL MUNICIPAL



4 *Le nouveau conseil municipal*



9 *Hommage*

04

LA VIE MUNICIPALE
Présentation du nouveau conseil municipal.

06

LES DÉLÉGATIONS
Quelles sont les attributions des élus ?

08

LES VOEUX
Voeux à la population et hommage à notre ancien maire.

10

L'ACTION SOCIALE
Le CCAS face à la crise du Covid-19.

14

LES TRAVAUX
Le point sur les travaux en cours et réalisés.

16

LE DOSSIER
La communication au service de la population.

18

ENVIRONNEMENT
Un environnement vivant mais fragile.

20

AGENDA
Ce qu'il faut retenir sur les événements à venir.

22

PATRIMOINE
La restauration de l'église.

24

TOURISME
Une saison qui a eu de la peine à démarrer.

26

LES ACTUALITÉS
Tout savoir sur la vie du village.

28

RETOURS EN CLASSE
Une reprise sous haute surveillance.

30

LES ASSOCIATIONS
Bilan et activités des associations.

36

LA RENCONTRE
Raphaël Decavèle
Un photographe de talent.

38

NOSTALGIE
Retour en images sur le conseil de révision.

INFOS PRATIQUES

Marie de Pomérols : Place de la mairie 34810 POMÉROLS, Tel: 04 67 77 03 32.
Le service Accueil de la mairie est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 16h à 18h30.
Site internet de la ville : www.pomerols.fr **E-MAIL** : commune.pomerols@orange.fr
Médiathèque de Pomérols : Tél 04 67 90 52 69

Magazine quadrimestriel de la Ville de Pomérols - Le Trait d'Union

Édité par la ville de Pomérols - Hôtel de ville - 34810 Pomérols - Tél,04 64 77 03 32 - www.pomerols.fr
Directeur de la publication : Laurent Durban **Conception et graphisme** : communication@pomerols.fr
Impression en 1300 ex. : Easycom4you - 34230 Sète - Tél. 04 67 46 90 81
Distribution : Mairie de Pomérols



L'ÉDITO DU MAIRE

Laurent DURBAN

Pomérolaises, Pomérolais,

Nous venons de vivre une situation inédite de crise sanitaire, mais aussi économique au niveau mondial, avec l'arrivée d'un virus de la famille des Coronavirus (Covid 19). Pour lutter contre celui-ci, il a été instauré le confinement dans le monde entier.

Notre réaction a été à la hauteur de la situation. Notre village l'a respecté rigoureusement, le sens civique de certains de nos concitoyens est à souligner, notamment le personnel de santé, les commerçants et les bénévoles qui ont confectionné des masques ou qui ont accompagné les personnes les plus vulnérables. Les masques FFP2 disponibles en mairie et ceux donnés généreusement par la mairie d'Agde que nous remercions chaleureusement, ont été distribués aux professionnels de la santé de la commune, infirmières, infirmiers, médecins et kinés, tous au front pour lutter contre ce virus.

L'école a pu reprendre avec un effectif réduit, grâce à l'engagement des enseignants et des agents municipaux, le nettoyage et la désinfection ont été effectués suivant le protocole sanitaire mis en place par le Gouvernement afin de permettre aux enfants une rentrée sécurisée.

Durant cette période, tous les services municipaux ont répondu présents, que ce soit au niveau des services administratifs, techniques et de la police municipale. Merci à eux. Je tiens également à remercier très sincèrement mes Adjoints, qui m'ont épaulé durant cette crise sanitaire.

Le 25 mai, le nouveau conseil Municipal a été mis en place et les commissions ont été installées afin que chaque élu débute ses missions au sein de notre commune.

Enfin, le début du déconfinement est entré en vigueur à partir du 11 mai dernier, mais n'oublions pas que la COVID est encore parmi nous et que nous devons toujours respecter les gestes barrières afin que nous puissions reprendre au plus vite une vie plus sereine.

À toutes et à tous, très bel été.
Prenez soin de vous et de vos proches.

Laurent Durban



Laurent Durban
Maire de Pomerols

LES ADJOINTS



Bernard Iche



Marie-Aimée
Pomarede



Gérard Ortiz



Nelly Sorli



Claude Stekelorum

LES DÉLÉGUÉS



Marie-Line Thieules



Thierry Sicard

LES CONSEILLERS AVEC DÉLÉGATION



Catherine Ramouillet



Antoine Amoros

LES CONSEILLERS



Sylvie Salvador



Céline Capdivila



Franck Leriche



Fabienne Fabre



Mickael Derrieux



Ana Bayona



Jean-Louis Laux



Angelica Legoff



Christian Ribeiro



Les élections en chiffres...



Le conseil municipal a été élu au premier tour. Laurent Durban s'est distingué avec 100 % des votes. La liste récupère les 19 sièges du conseil.

Avec seulement 43,95 % de participation, peu d'électeurs se sont rendus aux urnes lors des élections.

Les résultats du suffrage de ce premier tour présentent un taux de 4,28 % de votes blancs.

M. Laurent Durban réélu MAIRE à l'unanimité

Laurent Durban a été réélu maire, au cours de ce premier conseil municipal qui s'est déroulé lundi 25 mai.

C'est sans surprise, lundi 25 mai 2020, à la salle des fêtes, que M. Laurent Durban a été réélu maire, au cours de ce premier conseil municipal.

En présence d'un public restreint, le nouveau conseil municipal a été officiellement installé par le maire sortant, marquant ainsi la fin de son mandat, un peu plus de deux mois après les élections, suite aux mesures sanitaires liées au Covid-19.

Le doyen du conseil, M. Claude Stekelorom, a procédé à l'élection du maire, élu à l'unanimité. Le nombre d'adjoint a ensuite été déterminé. C'est la seule et unique liste proposée par Bernard Iché qui a été élue.

Le maire a lu la charte de l'élu local rappelant que celui-ci devait exercer ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité en poursuivant le

seul intérêt général.

La séance étant levée, Laurent Durban a remercié Robert Gairaud de sa présence, soulignant qu'une demande pour l'obtention de la qualité de maire honoraire serait faite prochainement.

Puis s'adressant aux élus :

« toutes et tous, vous avez une place dans ce conseil. Je sais que je peux compter sur vous. »



POMÉROLS

MAIRIE DE POMÉROLS 



► **Le Maire**

M. Laurent Durban

Finance. Urbanisme. Appel d'offre.

► **Les Adjoint**

M. Bernard Iché

1er Adjoint
Gestion du Personnel communal.
Gestion des travaux courants.
Suivi des chantiers.
Relation avec l'Agglo : propreté et espaces verts.

M. Gérard Ortiz

3ème Adjoint
Protocole et cérémonie.
Festivités
Patrimoine.
Tourisme.
Gestion des hébergements communaux

M. Claude Stekelorum

5ème Adjoint
Communication.
Conservation et mise en valeur des archives municipales.

► **Les Conseillers Délégués**

Mme Marie-Line THIEULES

Chemins ruraux.

► **Les Conseillers avec Délégation**

Mme Catherine Ramouillet

Environnement.

Mme Marie Aimée Pomarede

2ème Adjoint
Affaires scolaires.
Vie associative.

Mme Nelly Sorli

4ème Adjoint
Affaires sociales.
Culture.
Sport.

M. Thierry SICARD.

Sécurité.
Gestion des salles communales et du materiel.

M. Antoine AMOROS

Viticulture.



Organisation des commissions

M. le maire est de droit dans toutes les délégations qui ont été attribuées à chaque adjoint et délégué. Ceux-ci peuvent travailler en collaboration avec des membres du conseil municipal en fonction de leurs compétences et de leur centre d'intérêt. Ils mettent leur disponibilité au service des pomérolais.

► Personnel. Travaux. Projets

Bernard Iché, Franck Leriche, Mickael Derrieux, Jean-Louis Laux, Marie-Aimée Pomarede, Sylvie Salvador.

► Sécurité

Thierry Sicard, Antoine Amoros, Bernard Iché, Mickael Derrieux.

► Viticulture

Antoine Amoros, Jean-Louis Laux, Marie-Line Thieules.

► Communication. Archives municipales

Claude Stekelorum, Céline Capdivila, Catherine Ramouillet, Christian Ribeiro.

► Festivités. Protocole. Patrimoine. Tourisme

Gérard Ortiz, Céline Capdivila, Catherine Ramouillet, Christian Ribeiro, Jean-Louis Laux, Ana Bayona.

► Sport, Jeunesse, Culture

Nelly Sorli, Fabienne Fabre, Ana bayona, Angélica Le-Goff, Sylvie Salvador.

► Commission d'appels d'offre : composée de 3 membres titulaires et 3 suppléants

Titulaires :

Bernard Iché, Franck Leriche, Marie-Aimée Pomarede.

Suppléants :

Mickael Derrieux, Jean-Louis Laux, Antoine Amoros.

► Membres élus au c.c.a.s.

Nelly Sorli, Fabienne Fabre, Sylvie Salvador, Christian Ribiero, Angélica Le-Goff, Ana Bayona.

► Urbanisme

Bernard Iché, Jean-Louis Laux, Antoine Amoros, Catherine Ramouillet, Thierry Sicard.

► Chemins ruraux

Marie-Line Thieules, Jean-Louis Laux, Antoine Amoros, Bernard Iché, Mickael Derrieux.

► Finances

Marie-Line Thieules, Christian Ribeiro, Bernard Iché, Marie-Aimée Pomarede.

► Affaires scolaires

Marie-Aimée Pomarede, Céline Capdivila, Fabienne Fabre.

► Environnement

Catherine Ramouillet, Antoine Amoros, Jean-Louis Laux, Fabienne Fabre, Thierry Sicard.

► Vie associative

Marie-Aimée Pomarede, Fabienne Fabre, Bernard Iché, Céline Capdivila, Sylvie Salvador.

Désignation des délégués dans les organismes extérieurs

► Syndicat intercommunal de la gestion crèche - halte garderie Florensac - Pomerols

TITULAIRES :

Laurent Durban, Marie-Line Thieules, Marie-Aimée Pomarede.

SUPPLÉANTS :

Céline Capdivila, Sylvie Salvador, Ana bayona.

► Sivom canton agde

Titulaire : Thierry Sicard / Suppléante : Catherine Ramouillet.

► Hérault énergie

Titulaire : Franck Leriche / Suppléant : Jean-Louis Laux

► Correspondant défense

Thierry Sicard.

HOMMAGE & MESSAGE D'ESPOIR

LORS DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

« C'est avec un plaisir sincère qu'au nom du conseil municipal, je vous souhaite, une très bonne et heureuse année. Que la santé, la sérénité, le bonheur, la prospérité, l'espoir, soient les ingrédients de cette nouvelle année dans l'accomplissement des projets et souhaits qui vous tiennent à cœur. J'ai également une pensée pour celles et ceux qui sont touchés par les épreuves de la vie. Je leur adresse, une pensée particulière. Bonne année à tous. »



Dans une salle des fêtes comble, le Maire a remercié les élus locaux pour le travail de proximité qu'ils effectuent au quotidien ; l'ensemble des représentants des forces de l'ordre et les sapeurs pompiers, qui une fois encore, ont été mis à rude épreuve en 2019, en présence de nombreux élus et personnalités dont le Député Christophe Euzet, les conseillers départementaux Vincent Gaudy et Marie-Christine Fabre de Roussac, représentant le maire de Marseillan, Yves Michel ; le Maire de Pinet, Gérard Barrau ; le Maire de Montblanc, Claude Allingri ; le Maire de Vias, Jordan Dartier ; le Maire de Castelnaud de Guers, Jean-Charles Sers ; les représentants des forces de l'ordre, de nombreuses personnalités et élus des villages voisins.

DES LIENS D'AMITIÉ ET DE SOLIDARITÉ

Laurent Durban a salué les nombreuses associations, qui pérennisent au fil des jours, des liens d'amitié et de solidarité, si important dans notre société. Enfin, il a remercié l'ensemble du personnel municipal et de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée pour le travail qu'ils effectuent .

DES SPORTIFS À L'HONNEUR

Le premier magistrat a ensuite mis à l'honneur **Marie Casanova**, qui a reçu le diplôme et le plateau du bénévolat attribué par la Fédération Française des Médailleurs de la jeunesse et des sports pour son investissement depuis de nombreuses années au Picpoul-Club Basket de Pinet ; **Luna Puyo**, joueuse au Montpellier Hérault Rugby fédéral ; **Mathilde Guerre**, qui, après avoir été championne de France de tir à l'arc en individuel, a obtenu en 2019, le titre de championne de France par équipe et **Maria Foussadier**, championne de France d'équitation en 2018 qui a, cette année, obtenue une médaille d'or au concours régional. Félicitations également à la **section Tennis de Table du Foyer rural** qui a encore brillé, en remportant la coupe de l'Hérault face à l'équipe de Saint Félix-de-Lodez.





L'édile a passé en revue les différentes manifestations ayant eu lieu dans la commune au cours de l'année 2019, abordant différents thèmes comme le patrimoine, la culture, l'accueil des nouveaux Pomérolais, le relais d'information touristique ainsi que le monde viticole.

Puis, campagne électorale oblige, il a rappelé succinctement les nombreux travaux réalisés pour l'entretien des chemins ruraux.

L'aménagement de la rue Fontvieille, la rue des fleurs, les travaux d'aménagements du nouveau quartier de Marche Gay rappelant au passage que des sacs poubelles pour les déjections canines étaient à la disposition en mairie, ce petit geste rendrait la vie plus agréable à tout le monde.

Le maire a donné des précisions sur le projet de la nouvelle résidence intergénérationnelle « **SQUARE DOMITIA** »

qui sera composée de logements seniors et familles à loyer modéré, permettant aux deux générations de partager un lieu de vie harmonieux et de qualités favorisant ainsi le lien social.

Il est revenu sur l'état d'avancement du projet de la nouvelle salle polyvalente dévoilant que la salle portera le nom de : Complexe Sportif et Culturel de Marche Gay.

LAURENT DURBAN A ASSOCIÉ ROBERT GAIRAUD À SES VŒUX

Laurent Durban a mis à l'honneur l'ancien maire, **ROBERT GAIRAUD**, maire de Pomerols pendant 23 ans.

Dorénavant, la liaison piétonne qui relie le village au nouveau quartier de Marche Gay portera le nom de :

« **PROMENADE ROBERT GAIRAUD** »

Après délibération, le conseil municipal apporte ainsi, toute sa reconnaissance et son affection pour l'ancien maire qui a œuvré pendant tant d'années à la prospérité du village.



COVID-19 : Les mesures prises par le **C.C.A.S**

Le Centre communal d'action social de Pomérols a su s'adapter au confinement lié à la crise du coronavirus



A lors que l'heure était à la restriction des déplacements et à la distanciation durant la crise de l'épidémie de Coronavirus, le Centre Communal d'Action Sociale de Pomerols a continué d'agir et d'intervenir malgré les difficultés et les exigences de sécurité.

La situation étant totalement inédite, il a fallu assurer la continuité de service auprès des personnes âgées, voire la renforcer en travaillant sur le lien social.

Dès le début du confinement, une commande de masques a été effectuée auprès de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et du Département.

Les personnes âgées faisant partie du cœur de métier des Centres Communaux d'Action Sociale, il a été établi une liste de 440 personnes de plus de 70 ans afin de prendre des nouvelles, évaluer les besoins, créer des liens, mais aussi faire de l'écoute. Il s'est occupé également des personnes en urgence alimentaire, des personnes vulnérables en situation d'isolement ou sans domicile stable car les besoins sociaux demeurent ou apparaissent, Il leur a été proposé des courses alimentaires et pharmaceutiques. À cette liste non-exhaustive, basée sur la liste électorale, d'autres personnes se sont ajoutées avec leur inscription en mairie. Le C.C.A.S a lancé une opération "masques" pour les élèves du primaire, du collège et du lycée.

Après avoir acheté les tissus et les fournitures nécessaires à la fabrication de 500 masques, la mairie a lancé un appel à toutes les couturières de la commune pour la fabrication des masques aux normes AFNOR. Une démonstration de confection a été organisée en faisant appel à Mme Annie Paquiry, professionnelle, propriétaire de la boutique « l'étoffe des filles » à Agde. Seule, la présidente des trois pommes d'or, Line Baby était présente, distanciation oblige. Elle a ensuite relayé les informations à son groupe d'une dizaine de bénévoles qui, depuis le début, fabriquait des masques dans divers tissus de récupération pour les offrir à la population. Merci à elles.



En effet, la destination de ces masques a changé après l'intervention du Premier Ministre concernant le port pour les jeunes puisqu'il n'a pas été jugé nécessaire pour le primaire, que le Département fournirait ceux du collège et la Région s'occuperait des lycées si la rentrée se faisait. Le conseil des adjoints a décidé aussitôt de les octroyer aux personnes de plus de 70 ans. Il est à noter que les colis du samedi contenant des denrées à date de consommation proche, offert par **Hyper U**, ont continué à être distribués. D'autres familles s'y sont ajoutées, suite à la communication du CCAS concernant les familles touchées par le chômage partiel et aux situations précaires dues au Covid-19.

Merci aux quatre couturières qui se sont manifestées après l'appel de la mairie, réalisant les 150 masques adultes manquants, en un jour et demi. Merci également au plombier qui s'est proposé bénévolement pour dépanner les personnes dans le besoin pendant le confinement.

SOLIDARITÉ

Dès les premiers jours du confinement, des groupes de couturières bénévoles se sont mis en place pour confectionner des masques afin d'en doter les professionnels de santé, les personnes vulnérables et tous ceux qui étaient en demande, en attendant la commande qui avait été passée par la Mairie au département. Merci à toutes ces petites abeilles qui ont fait un travail colossal au nom de la solidarité.

Cette crise sanitaire qui a fait basculer notre système planétaire peut nous aider à passer de la simple conscience de la fragilité de notre monde, à l'engagement pour le préserver. Cette période a conduit chacun de nous à se questionner sur ses propres valeurs.

Face aux difficultés, nous réalisons que l'on ne peut pas compter que sur soi-même et qu'une société fragile ne peut tenir qu'en se montrant solidaire. Les soignants, les caissières, les pompes funèbres, des professionnels jusque là invisibles et malmenés pour certains, apparaissent aujourd'hui indispensables. On ne les remerciera jamais assez pour le travail qu'ils ont accompli pour le bien-être de la population.

Dans ce contexte inédit, la Municipalité tient à remercier l'ensemble du personnel municipal qui a assuré la continuité des services publics essentiels.

Une SEMAINE BLEUE avec les seniors et les abeilles

Comme nous l'avions annoncé dans le Trait d'union du mois d'août dernier, notre journée nationale qui s'est déroulée le 8 octobre a connu un franc succès. 26 seniors y ont participé ainsi que 22 élèves de CM2.



Le matin, la visite de la miellerie de Paulhan a enchanté les deux générations. Il est à parier que la vie des abeilles n'a plus de secret pour eux grâce à l'exploitation familiale de la famille Rouquette qui leur a permis de découvrir le monde des abeilles ainsi que le travail des apiculteurs. Le bus avait été offert par l'association « ensemble pour nos seniors » et le goûter par le CCAS.

L'après-midi fut plus studieuse. En effet, les équipes formées d'un senior et d'un élève, devaient répondre au quizz qui avait été élaboré par nos fidèles partenaires et anciens directeurs d'école, Jean Pascal et Gérard Laux qui, pour respecter le thème national « Pour une société respectueuse de la planète, ensemble agissons » avaient choisi les abeilles.

Une journée riche d'enseignements, lors de laquelle, les enfants ont appris que ces insectes hyménoptères, c'est la vie ! Et que pour préserver la planète, il fallait aussi les préserver. À l'issue des résultats, le maire, Laurent Durban, a remis diplômes et petits cadeaux, avant de partager le goûter préparé par le CCAS.

Pour l'année 2020, nous sommes dans l'interrogation de cet événement. Nous ne manquerons pas de vous informer lors du forum des associations où le CCAS sera présent.

Le projet de micro-crèche abandonné

Le projet de création d'une micro-crèche de 10 places, en mode PAGE, sur la commune de Pomerols a reçu un avis défavorable de la mairie, la CAF et la PMI.

Les éléments présentés ne permettent pas de s'assurer de la pérennité d'une telle structure. Les besoins d'accueil ne sont pas démontrés dans le secteur et apparaissent au contraire en diminution.

La commune est gestionnaire avec la mairie de Florensac,

de la crèche « **Les grapillons** », les neuf assistantes maternelles du village ainsi que la **MAM** ont des places libres.

Les demandes des familles Pomérolaises sont satisfaites à 100%. Elle mettrait en péril toutes les structures de garde existantes et le personnel en difficultés économiques.

Cette nouvelle structure viendrait déstabiliser l'offre collective et individuelle existante.

Distribution de **MASQUES** à la population



Des masques pour tous les habitants ont été commandés au Département par l'intermédiaire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Mais, le délai de livraison n'étant pas connu précisément, M. Le maire a réussi à obtenir un masque pour chaque administré, en attendant que la première commande arrive.

Ces masques sont lavables et réutilisables.

Le samedi 30 mai, à la salle des fêtes, aménagée pour que les précautions sanitaires soient respectées, il a été procédé à la distribution, sous présentation de l'attestation reçue dans les boîtes aux lettres, dûment remplie, accompagnée de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile, suivant des horaires établis suivant l'initial du nom patronyme. La possibilité était donnée de récupérer les masques des ascendants ou voisins ne pouvant pas se déplacer, munis de leur attestation remplie, de leur carte d'identité ou d'un justificatif de domicile.

Toute la journée, les élus se sont relayés pour assurer cette distribution à la population qui s'est déroulée dans de bonnes conditions. Le porter est une mesure de santé publique supplémentaire qui vise à freiner la propagation du Coronavirus, mais ne la stoppe pas. La municipalité qui vous a offert ce masque ne saurait être tenue responsable d'une mauvaise utilisation.

Une distribution pour les retardataires a eu lieu le mercredi 3 juin de 18h à 20h à la salle des fêtes.

Les bacheliers "promotion 2019" à l'honneur

Ils ont reçu des cadeaux des mains du premier magistrat, lors d'une cérémonie

À la fin du mois d'août, les bacheliers de la promotion 2019 résidant dans la commune, étaient invités, salle Paul Pujol, ainsi que leur famille pour la traditionnelle cérémonie de remise de diplôme.

Certes, l'information n'est pas récente, mais nous n'avions pas eu la possibilité de relater l'événement dans le dernier numéro du bulletin municipal, sorti au même moment. Il nous a paru évident de revenir sur ce moment convivial qui symbolise pour certains, la porte d'entrée des études supérieures.

Plus nombreux chaque année, certains aux résultats remarquables et d'autres aux parcours méritants ont été mis à l'honneur par le maire, Laurent Durban "Toutes nos félicitations pour avoir obtenu ce précieux sésame pour l'avenir"



Chacun, a commenté son parcours scolaire, son cursus et ses ambitions.

Les promus 2019 sont :

Clément Bertin, Marie Casanova, Océane Capdivila, Lise Cailloux,

Rodrick Schambacher, Océane Cordier, Maxence Durantet, Lucie Fabre, Sarah Girault, Julie Garces, Kevin Girma, Lou Guerin, Flavie Henry, Clément Lemaire, Dorian et Kevin Stekelorom.

Restos du cœur, Secours Populaire même combat !

Pour faire face à cette situation exceptionnelle, les deux associations sont dans un schéma de fonctionnement d' **Aide humanitaire d'urgence**.



Être bénévole aux **Restos du Cœur**, c'est s'engager à rendre un service désintéressé aux personnes en difficulté. C'est également partager l'éthique, les objectifs et l'objet social de l'Association mais aussi respecter la Charte des bénévoles qui résume en quelques mots, l'esprit de **Coluche**.

LES SECOURS POPULAIRE

Né en 1945, le **Secours populaire** est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique et déclarée Grande cause nationale. Celle-ci est habilitée à recevoir des dons, des legs et des donations. L'association s'est donnée pour mission d'agir contre la pauvreté et l'exclusion en France et dans le monde et de promouvoir la solidarité et ses valeurs. Elle rassemble des personnes de toutes opinions, conditions et origines qui souhaitent faire vivre la solidarité.

A Florensac, le local se situe 2 bis, rue des vendanges. Le téléphone est le : **04 67 77 08 27**. Le comité accueille les personnes qui désirent s'inscrire, le lundi de 14h à 15h30, sans rendez-vous.

Celles-ci bénéficieront d'une carte qui leur permettra de s'approvisionner à l'épicerie sociale qui fonctionne les mardis et jeudis de 9h à 11h15. Il est à noter que la friperie est ouverte à tout le monde aux mêmes horaires.

LES RESTOS DU COEUR

La campagne d'été des **Restos du Cœur** dure jusqu'à fin octobre et contrairement aux idées reçues, cette année, les besoins s'avèrent être plus forts qu'en hiver. La crise actuelle a déjà des conséquences terribles pour les plus démunis, car elle fait ressurgir des inégalités insupportables. Les associations de solidarité sont en première ligne pour faire vivre la solidarité.

Au moins une bonne nouvelle : la solidarité existe dans cette période, et le monde associatif dans son ensemble parvient à exploiter sa capacité de résilience, d'adaptation et d'initiative pour affronter ce virus.

Les Restos du Cœur de Marseillan seront ouverts en juillet et en août. Les distributions auront lieu chaque quinzaine à raison de 15 jours de denrées alimentaires, les jeudi 9 et 23 juillet et les 6 et 20 août, de 9h à 11h30.

L'aide alimentaire est un volet fondamental de l'aide à la personne et représente le premier pas vers la réinsertion pour les personnes accueillies.



Vendredi 14 avril, dans l'après-midi, aidés de Nelly Sorli, adjointe déléguée aux affaires sociales et au CCAS, les bénévoles du Secours Populaire de Florensac, dont dépend Pomérols, ont fait halte sur la place du jeu de ballon afin d'apporter quelques denrées alimentaires aux personnes dans le besoin. Le maire avait souhaité rencontrer les bénévoles afin de les remercier pour leurs actions en faveur des plus démunis.

Le point sur les TRAVAUX.....

BERNARD
ICHÉ



Délégué aux Travaux,
personnel, espaces
verts et à la propreté



CONTRE-ALLÉE DU STADE

Lorsque les travaux de la traversée du village ont été terminés, d'autres ont été effectués sur la contre-allée du stade. Cet accès, seule déviation pour entrer dans Pomerols en venant de Pézenas, avait subi de nombreuses détériorations. Son utilisation était devenue dangereuse pour les usagers. La chaussée a été reprofilée avec la création d'une bordure et d'un mur de soutènement contre le stade. Un enrobé permet désormais d'accéder de la route de Pézenas en toute sécurité. Des portiques limitant la hauteur d'accessibilité vont être installés.

RUE DES FLEURS

Les travaux de la rue des fleurs ont consisté à la reprise des réseaux humides, la création d'un réseau pluvial, l'enfouissement du réseau télécom et le remplacement des candélabres par des lampadaires à LED, peu consommateur d'énergie.

Des places de stationnement ont été réalisées sur un côté de la chaussée et autour de l'aire de retournement. Des poiriers à fleurs viennent embellir l'environnement.

C'est maintenant une voie partagée entre piétons et véhicules. **La vitesse est limitée à 30 Km/h.**



RUE DES POMPES PROLONGÉE

Cette rue était devenue dangereuse à cause des racines des platanes de la route de Mèze. Il a été effectué un ravalement et une mise en place d'un enrobé de 5 à 6 cm d'épaisseur afin de rendre cette route plus accessible et moins accidentogène.

LES TRAVAUX

Débroussaillage des chemins et curage de certains fossés.

Réparation et installation de mobilier urbain, travaux de maçonnerie, réparation de nids de poule.

Pour la rénovation de l'éclairage public, grand rue et rue de la quille, il a été prévu le remplacement de l'éclairage existant par des candélabres de style rustique méditerranéen à LED,



Ils seront identiques à ceux de la place de la mairie afin d'uniformiser le relamping du centre ancien par le même type de lanternes qui rappellent l'éclairage public du XIXe siècle.

Bouclage du réseau d'eau potable secteur de Marche Gay entre le lotissement de Promojoc et la rue des Tamaris afin de permettre d'avoir un meilleur débit sur les fonds de lotissements .

Salle polyvalente:

Sur 15 entreprises sollicitées, 12 ont été choisies. Infructueux lors de la première demande, un appel d'offre a été relancé pour les trois dernières : gros œuvre, étanchéité ; menuiserie, bois bardage et enfin sur la serrurerie. Ils ont été concluants. Le maître d'œuvre est en cours d'analyse de l'offre. Le début des travaux qui devrait durer un an, est prévu en septembre ou octobre.

À PROPOS DES AMENAGEMENTS DE MARCHE GAY



Les travaux de la voie principale du nouveau quartier de Marche Gay sont terminés. Un enrobé provisoire a été effectué pour permettre l'accès aux travaux de la résidence seniors, du lotissement ainsi que de la salle polyvalente. Les plantations ont été réalisées, rendant cette promenade très agréable. Le mobilier urbain et les poubelles ont été installés. Il faut déplorer cependant

quelques dégradations et beaucoup de déjections canines et papiers qui jonchent le sol.

Concernant le lotissement, la réalisation de la vente a été effectuée à la société PROMOJOC qui va permettre un aménagement de qualité avec la réalisation de 55 parcelles de terrain à bâtir. Les travaux ont débutés

RESIDENCE SENIORS SQUARE DOMITIA



Depuis près de trois mois, les travaux de la résidence seniors et du square Domitia ont débuté. Ils avancent correctement avec la pose des réseaux secs et humides. La construction des bâtiments va démarrer dans les prochaines semaines.

Environ, un an avant la fin des travaux, une réunion publique sera organisée par le bailleur social pour expliquer à la population le procédé pour faire le dépôt des demandes de logement. 66 logements seniors et 16 logements familles vont s'intégrer dans un quartier de qualité.

Ce site intergénérationnel sera à face au pôle médical prochainement réalisé par la commune.

Les outils de LA COMMUNICATION



**CLAUDE
STEKELOROM**

*Délégué à la
communication
et aux archives
municipales*

Dans toutes les collectivités, la communication est désormais devenue un objectif incontournable.

Pour les plus petites communes, comme Pomérols, cet impératif représente bien souvent un défi humain qu'il faut relever avec des moyens financiers limités. Or, en ce début de mandat, les attentes des habitants sont fortes en matière d'information, de communication et de participation.

Il est important de vous présenter ici, les différents moyens mis en place afin de pouvoir communiquer de façon optimale sur la vie de notre village.

C'est pour la municipalité une mission citoyenne et sociétale, mais aussi une mission d'information publique et d'animation du territoire pour porter son identité, valoriser ses atouts et enfin, soutenir ses activités culturelles, sportives, associatives, économiques et sociales.



Illiwap

Illiwap est indéniablement le système d'alerte le plus performant dont dispose la commune. Très simple d'utilisation, il permet d'envoyer des messages ciblés aux administrés, abonnés à la station de la mairie ou du service communal concerné : gestion des déchets, des transports, horaires communaux, etc. ainsi que des vigilances géolocalisées.

L'application est utile, **gratuite, illimitée et sans inscription**, garantissant l'origine de l'in-

formation. Les citoyens sont prévenus en moins de deux minutes. Il n'y a aucune publicité, aucune collecte de données et un respect total de la vie privée.

Pour télécharger l'appli, rendez-vous sur votre Google Play (Android) ou votre Apple Store (iOS) et entrez "illiwap" dans la barre de recherche puis cliquez sur le bouton "Installer".



Les panneaux d'affichage

L'implantation de 17 panneaux d'information, modernes et vitrés, a pour objectif l'amélioration de la transmission d'informations auprès de nos administrés. Ces panneaux sont réservés aux informations municipales, aux associations culturelles, associatives et sportives et dans tous les cas bénévoles.

Tout document doit être apporté en mairie avant le lundi 12h pour une mise à jour le mardi. Il est formellement interdit d'afficher sur les panneaux **sous peine de poursuite**.



VILLE DE POMEROLS

Cette page, dédiée à la commune de Pomérols, a une vocation informative et vous permet de suivre toute l'actualité de votre ville au quotidien. Ce n'est en aucun cas, un forum de discussion.

Tout commentaire inapproprié sera effacé.

ARCHIVES MUNICIPALES

Les archives sont les liens vivants entre la commune et ceux qui ont envie de l'étudier ou de mieux la connaître.

Le trait d'union

Le bulletin municipal « le trait d'union » est le magazine recensant les événements et les manifestations qui ont marqué une période de quatre mois dans la commune.

Outil de communication par excellence, le bulletin municipal est destiné aux habitants de la commune et plus particulièrement à destination des personnes ne disposant pas d'internet afin de les informer sur les activités passées et à venir ainsi que faire comprendre les enjeux et les actions conduites par la municipalité.

Toutes les associations sont invitées à participer à l'élaboration du bulletin municipal qui est conçu exclusivement par le service communication de la Ville. Les dates butoirs pour l'envoi des articles est d'environ **20 jours avant la date de parution**. Le bulletin municipal fera l'objet de trois parutions au cours de l'année : fin février, fin juin et fin octobre. Il est distribué en boîte aux lettres et accessible dans plusieurs endroits de la commune. Il est également disponible en ligne, sur le site Internet de la Mairie, en version consultable et /ou téléchargeable au format PDF.



Le site internet

Un numéro de téléphone, une actualité, une démarche administrative, une information touristique ou pratique : Internet est aujourd'hui un réflexe pour de nombreuses personnes.

Vitrine de la commune et vecteur de communication déterminant, le site internet de Pomerols entre dans le panel des supports de communication à large spectre de diffusion. Simple et rapide, entièrement réalisé et géré par le service communication, il est mis à jour de façon permanente. Son interface est intuitive et claire, pour convenir à toutes les générations.

L'INFO EN CHIFFRES

SITE INTERNET
+ 9-0 000 VISITES/AN

ILLIWAP
1420 ABONNÉS

BULLETIN MUNICIPAL
1300 EX

AFFICHAGE
17 PANNEAUX

AFFICHAGE LIBRE
5 PANNEAUX

L'affichage libre

La Ville met à la disposition des espaces d'affichage libre réservés à l'affichage d'opinion et à la publicité relative aux activités des associations sans but lucratif.

Reflet de la liberté d'expression, l'affichage libre est réglementé et encadré par les dispositions du Code de l'environnement Il doit être distingué de l'« affichage sauvage ».

Cinq panneaux de : 1,20 x 1 m à raison d'un par quartier, soit 6 m². sont répartis dans le village offrant ainsi à chaque citoyen, le moyen de s'exprimer librement.



Un ENVIRONNEMENT vivant, mais fragile...



**CATHERINE
RAMOUILLET**

*Déléguée à
l'environnement*

Qu'il s'agisse de préserver notre cadre de vie (parcs, allées et jardins) fleuri ou ombragé ou bien la campagne de nos promenades ou de nos activités agricoles, notre environnement est une richesse que beaucoup nous envie.

Nos producteurs comme nos jardiniers et nos promeneurs doivent cohabiter en harmonie, dans une nature qu'il faut savoir préserver pour un projet durable de société.

LES AIRES NATURELLES

Deux zones naturelles appartiennent à la commune de Pomérols.

Pour la première, un inventaire naturaliste a été fait en juillet 2017 qui entre deux réserves de chasse, a la capacité de préserver l'équilibre écologique et la biodiversité pour les générations futures. C'est la LPO Hérault qui a ainsi pu recenser 32 espèces en période de reproduction, ce qui correspond à un site déjà riche. On y trouve 12 espèces d'oiseaux printanières dont neuf y nichent comme le rossignol ou le serin cini en baisse au niveau national et vingt espèces hivernales. L'alouette ou la perdrix rouge viennent s'y alimenter.

Des espèces nocturnes comme la chevêche Athéna y trouvent leur nourriture.

La gestion de l'équilibre entre les zones ouvertes en friches et les zones plus broussailleuses et arborées y est fondamentale pour l'alimentation des espèces insectivores comme le rouge-gorge familier.

Elle favorisera l'installation d'espèces de milieux ouverts telles que les Bruants et la nidification des petits passereaux. Le maintien et la diversité de plantes et arbustes à baies indigènes favoriseront les

espèces granivores (Chardonneret élégant et Verdier d'Europe) présentes sur le site et qui voient leurs populations diminuer à l'échelle nationale.

Nombre de petits mammifères sont présents sur le site ainsi qu' insectes et papillons. Des préconisations de gestion du site ont été données que nous espérons mettre en œuvre à l'avenir.

Sur l'autre site, celui de l'ancienne décharge, plusieurs sorties scolaires ont permis de faire découvrir aux enfants de l'école primaire, la flore et la paysage de nos garigues.

**32 ESPÈCES
D'OISEAUX !**

OBJECTIF PROTECTION

« Destruction des espaces naturels, utilisation intempestive de produits phytosanitaires, urbanisation massive, élimination des haies... Conséquence, la diminution inquiétante des espèces, même les plus communes qui, jusqu'à peu, se maintenaient. En ville, on constate la raréfaction des hirondelles. La pollution des écosystèmes et des chaînes alimentaires par les produits chimiques est un facteur majeur d'érosion de la biodiversité.

Désherbants, insecticides, fongicides, engrais, mais aussi hormones et molécules pharmaceutiques modifient le fonctionnement naturel des écosystèmes et participent à cette dégradation. Le respect des grands équilibres écologiques reste indispensable à toute forme de vie. Son rôle est vital pour la planète. »



Le chardonneret élégant est un oiseau méconnu du grand public.

ENVIRONNEMENT ACTION

Le prolongement des sentiers de randonnée, le développement de nos pistes cyclables (notamment celle qui reliera Marseillan), la gestion de nos aires naturelles, le soutien à l'association de stérilisation des chats sont quelques-uns de nos objectifs pour ce nouveau mandat.



► **DEBROUSSAILLAGE OBLIGATOIRE**

Le propriétaire d'un terrain non bâti, doit assurer, à ses frais, l'entretien de son terrain si le défaut d'entretien est susceptible de créer un danger pour l'environnement : INCENDIE

Cela vaut aussi pour les propriétaires de terrains bâtis !

Cette opération doit être réalisée :

- Sur une profondeur de 50 mètres contre ou autour d'une habitation.
- Sur une profondeur de 10 mètres le long des voies d'accès (route, sentier, chemin privé).

Si vous ne respectez pas l'obligation de débroussailler, la commune peut vous mettre en demeure de le faire.

Le maire peut décider d'une astreinte de 100€ maximum que vous aurez à payer par jour de retard, à partir de la notification de la mise en demeure et :

- Jusqu'à ce que vous fassiez le débroussaillage,
- Ou jusqu'à ce que le Maire le fasse faire d'office à vos frais.



Inauguration de la maison du Bon'Air

Retour en quelques **IMAGES**



Les lauréats du concours des illuminations et des crèches



C'est la fête du village



Le repas des aînés



L'AFM Téléthon revient

AGENDA

En raison de la crise du coronavirus, il n'y aura pas de festivités en juillet et août sauf s'il peut y avoir des aménagements au coup par coup.

SAMEDI 29 AOÛT
SALLE PAUL PUJOL 18H30
 Cérémonie des bacheliers



VENDREDI 04 SEPTEMBRE
SALLE PAUL PUJOL 18H30
 Accueil des nouveaux arrivants



SAMEDI 05 SEPTEMBRE
PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
 Soirée moules frites



Animée par Ricoune, suivi d'un bal avec DJ.

DIMANCHE 06 SEPTEMBRE
PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
 Forum des associations



VENDREDI 16 OCTOBRE
SALLE DES FÊTES 18H30C
 Comités de quartier



Les nouveaux bacheliers sont priés de s'inscrire en mairie avant le 31 juillet.

Les candidatures pour les comités de quartier sont prises en mairie jusqu'au vendredi 18 septembre.

Lorsque les dates de la fête du patrimoine national seront fixées, un programme sera établi et diffusé. Les festivités de Noël, décembre et janvier paraîtront dans le prochain Trait d'union, fin octobre.

INFO

L'offre d'emploi chantier d'insertion reportée

Chaque année, dans le cadre du Plan Local d'Insertion Economique, l'Agglomération Hérault Méditerranée, en partenariat avec les CCAS de notre territoire, de notre territoire, met en place des chantiers d'insertion pour un public féminin et masculin ciblé comme les demandeurs d'emploi les bénéficiaires du R SA ...

Ils permettent à cette population une mise en situation de travail avec un accompagnement socioprofessionnel ainsi qu'une formation. Le but recherché étant de développer les comportements attendus par les entreprises et d'acquérir

les compétences techniques dans divers domaines tels que l'aménagement paysager, le bâtiment, les espaces verts, ruraux et les autres

En 2020, quatre chantiers avaient été sélectionnés dont un sur Pomerols qui devait débiter en avril. Il s'agissait d'un contrat en CDD de 26 heures hebdomadaires, rémunérés au SMIC, pour une durée de huit mois.

Malheureusement, ces chantiers n'ont pu avoir lieu. Ils seront probablement reportés dans le courant de l'année prochaine.



FESTIPOM 2019

Défilé des totems, clique de Pomerols, bain de mousse, la fête a été totale

A l'occasion de sa quatrième édition, le Festipom a tenu toutes ses promesses. Il a connu, comme les années précédentes, un succès mérité.

Le matin, sur la place du village, le marché artisanal a attiré de nombreux badauds. Des balades à dos de poney étaient proposées pendant que petits et grands patageaient dans le bain de mousse. L'après midi, le défilé d'animaux totémiques a séduit beaucoup de monde tout au long du parcours avec un final au stade, devant de nombreux spectateurs. La journée s'est terminée à l'ancienne gare, autour d'un repas et d'une soirée animée par Rodolphe Andrieu, dans la folie des traditions avec ce qu'elles apportent de joie de vivre et d'ambiance festive. Cette année, l'événement est annulé pour cause de Covid-19.



SOIRÉE DU 4 SEPTEMBRE Sur la place du Général de Gaulle, la soirée moules-frites a remporté un vif succès, les Pomerolaises et Pomerolais avaient répondu présents. La même soirée est prévue cette année, si tout va bien, **le 5 septembre.**

À propos de la *restauration de l'église*



**GÉRARD
ORTIZ**

*Délégué aux
festivités, protocole
Patrimoine, tourisme,
hébergement*

Aujourd'hui, il n'est plus du tout évident d'entreprendre la restauration d'un édifice religieux pour le seul motif que son état général réclame des travaux.

Il faut désormais se poser la grave et réaliste question de sa maintenance et lui donner une réponse lucide, car l'église est destinée à être ouverte, parce qu'elle offre un service public, spécial certes, mais réel d'humanité, d'un simple point de vue civique.

L'église qui date du XIII^e siècle, doit son nom à Saint-Cyr et à sa mère Sainte-Julitte, deux martyrs chrétiens du IV^e siècle.

Si le récit de leur vie est semi-léger, l'authenticité de leur martyre est certaine.

De nombreuses restaurations y ont été effectuées durant les deux derniers mandats : le lustre central ; la chapelle Saint-François ; le tableau de l'assomption ; la grille de la vierge située sur le parvis et le grand christ, retrouvé au grenier.

Mais, la partie la plus importante des rénovations, reste quand même le retable baroque de Jean Cannet, classé monument historique, qui se distingue par ses menuiseries, sculptures, dorures et peintures, réalisée au XII^e siècle.



De plan allongé, l'église s'étend sur le périmètre des anciens remparts de la ville et se compose d'une nef à trois vaisseaux de quatre travées.



Un grand nettoyage a été effectué ainsi qu'un traitement contre les parasites. La deuxième partie des travaux sera effectuée durant ce mandat. Il consistera à le redorer à la feuille d'or.

Au cours de ce mandat, la mairie espère récupérer l'ancienne chapelle des pénitents, adjacente à l'église et procéder à une mise en lumière du clocher.

Cette année, à cause de la crise sanitaire, il n'y aura pas de fête du Patrimoine. Mais, 2021 sera une grande année avec la célébration des 1400 ans du village, appelé à l'époque « Poumayrol ».

Un dossier va être envoyé au Ministère de la Culture en vue d'obtenir une subvention pour le retable ainsi qu'à Stéphane Bern de la mission du patrimoine, qui, nous l'espérons, s'attachera à protéger ce lieu de culte afin de valoriser la diversité de notre héritage culturel.

Préservons et valorisons notre PATRIMOINE HISTORIQUE & NATUREL

Par Catherine Ramouillet, membre de la commission du Patrimoine

Niché au cœur d'un très ancien vignoble, dont l'exploitation remonte à l'Ancien Régime, Pomérols abrite de nombreux trésors patrimoniaux et culturels. Au cœur du village, dans son église ou le dédale de ses ruelles, dispersés dans la garrigue ou au fond de nos tiroirs ou de nos archives, les témoignages du passé sont multiples et précieux.

Notre ambition est de les conserver et de les garder vivants comme le gage de notre engagement en direction des générations futures.

AUTREFOIS : Une administration communale dès l'Ancien Régime

Sous l'Ancien Régime, les habitants de Pomérols obéissaient à des lois dites régionales parce qu'il n'y avait pas vraiment de règles nationales. On les appelait « coutumes » du Languedoc.

L'autorité du village, les consuls se réunissaient avec le conseil dans la salle commune (à côté de l'église). Ce notable était un élu ! En 1739, lors des élections consulaires, les électeurs, « gache par gache et masade par masade » (les quartiers) ont désigné un grand électeur et comme il y avait six gaches, il y a eu donc six grands électeurs. Ils se sont ensuite présentés le jour dit devant l'assemblée de la maison de ville, consuls et notables, puis enfermés dans une salle pour délibérer et présenter les noms choisis pour les quatre consuls qui sont allés prêter serment au palais épiscopal à Agde (le diocèse était au-dessus des autorités consulaires).



La fête du Patrimoine : renouvelée chaque année, ouverte aux témoignages du passé, elle a pour vocation de rappeler la richesse de notre culture locale.

L'assemblée diocésaine envoyait un député aux Etats du Languedoc qui se réunissaient tous les ans. En 1781, on lisait ainsi la « lettre de cachet du roi portant convocation aux Etats, il y a lieu d'après le premier consul, d'en nommer le député... »

Il a été délibéré qu'on nomme et députe pour la prochaine assemblée des États de la province du Languedoc convoquée pour le 29 novembre, Mr, docteur en médecine, premier consul et maire et Mr Jean, négociant en gros, taillable, auquel est donné pouvoir de consentir ou dissenter, accorder ou discorder, sur tout ce qui sera proposé en ladite assemblée des Etats généraux de la province». C'est un peu comme si, à présent, les conseillers départementaux élaient les députés du conseil régional.

DES IMPÔTS REDISTRIBUÉS :

Pour être électeur, il fallait payer la taille, un impôt sur la propriété, même si elle était minuscule. A Pomérols, quasiment tous les habitants étaient taillables ! Ils profitaient à l'économie du Languedoc. C'est le budget des Etats qui a permis la construction du canal du Midi. ! Le Budget était voté par les Etats (à Montpellier), puis par portion accordée, au Diocèse d'Agde et à Pomérols par son conseil. En cas d'intempéries, des « indemnités » aux communautés du diocèses pour les dommages soufferts aux récoltes par les cas fortuits et très accidentels du ciel » (1781) ont été données à Pomérols (220 livres au titre de ces dommages).

TOURISME

Interdites depuis le confinement pour éviter les déplacements de population, les locations saisonnières à vocation touristique entrouvrent à nouveau précautionneusement leurs portes en Occitanie, entre restrictions imposées par les préfetures et mise en place de mesures sanitaires strictes.

Pomerols a résisté à la baisse de réservations d'autant qu'après la vente du Campotel qui a laissé la place à la maison du Bon'Air, un lieu de vie sous forme d'habitat groupé, accueillant des personnes adultes porteuses d'un handicap mental, il ne reste plus à la mairie que six gîtes communaux : trois à l'ancien couvent, deux aux anciennes écoles dont un est réservé pour accueillir provisoirement un médecin qui serait désireux de s'installer dans la commune en attendant le pôle médical et le dernier, au dessus de la salle Paul Pujol. Les réservations tant attendues commencent à arriver. Ces gîtes sont loués en période estivale et dans le courant de l'année. Ils peuvent l'être aussi au mois, pour dépanner lorsque des gens construisent ou sont en période de déménagement. Renseignement mairie 04 67 77 03 32.

GÉRARD ORTIZ
Délégué aux festivités, protocole Patrimoine, tourisme, hébergements

Pour la deuxième année consécutive, en partenariat avec l'office de tourisme communautaire, le relais d'informations touristiques de Pomerols ouvrira ses portes pour l'accueil des touristes pendant la période estivale, dans le local situé au fond de la place du Général de Gaulle.

Durant sept semaines, deux jeunes du village feront rayonner notre cité ainsi que toutes celles de la communauté d'agglomération.



Chardonnay



GÎTES DE L'ANCIEN COUVENT

LES GÎTES - RÉSERVATION 04 67 77 03 32

► GÎTES DE L'ANCIEN COUVENT

38, avenue de Florensac

À l'emplacement d'un ancien couvent, gîtes mitoyens à la périphérie du village avec cour et jardin.

3 GÎTES :

Picpoul : 6 personnes / 3 pièces dont 2 chambres

Carignan : 4 personnes / 2 pièces dont 1 chambre

Grenache : 4 personnes / 2 pièces dont 1 chambre

► GÎTES DES ANCIENNES ECOLES

10 avenue de Florensac

Dans une maison de village entièrement rénovée, 2 grands appartements au rez de chaussée et au 1er étage avec grande cour, salon de jardin. Chauffage central.

2 GÎTES identiques : **Chardonnay et Grenache**

52m², 3 pièces dont 2 chambres / Capacité : 5 personnes par gîte.

► GÎTE DE LA MAIRIE

2 rue de l'Hôpital

Au cœur du village, meublé pour 6 personnes, proche des commerces avec grande terrasse et mobilier d'extérieur.

1 GÎTE : **Aramon** : 6 personnes / 3 pièces dont 2 chambres

Élus, MAIS PAS SEULEMENT !

Mieux connaître ses élus, c'est mieux connaître sa commune.
Carte blanche est donnée à l'une ou l'un d'entre eux.

CÉLINE CAPDIVILA

Membre des commissions : Affaires scolaires, communication, vie associative, festivités, protocole, patrimoine et tourisme.

Déléguée suppléante au syndicat intercommunal de la gestion crèche - Halte garderie Florensac - Pomerols

La quarantaine, Céline est maman de deux filles de 9 et 18 ans. Native de St-Thibéry, elle est secrétaire comptable et mariée à un Pomérolais. Le couple s'est installé tout naturellement à Pomerols en 2003.

Très bien accueillie, Céline commence à s'investir au sein de l'**ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES** dès que son aînée entre à l'école. Membre depuis 16 ans, après avoir occupé le poste de secrétaire, elle en est maintenant la trésorière. Elle fait également partie de la « Clique de Pomerols » qui anime et accompagne le Rhynchite dans ses sorties.



« Lorsque que Laurent DURBAN m'a contacté, j'ai tout d'abord été surprise, mais ravie. J'ai décidé de rejoindre l'équipe municipale pour m'investir sur le village et apporter mon savoir-faire dans différents domaines.

Mon investissement au sein de l'APE va se terminer car ma fille rentrera au collège dans un an. Je suis une personne active qui a besoin de s'investir et ça sera donc maintenant pour notre Village ! J'ai saisi l'opportunité qui m'a été offerte. J'apprécie le contact humain et je souhaite m'engager au service festivités, à la vie associative, mais également participer à la communication, »



« J'aime mon travail, mais aussi les sorties en famille ou avec mes proches. J'aime recevoir mes amis autour d'une bonne table que je me régale de préparer.

J'apprécie de partir en vacances en famille à la montagne chaque hiver, mais également en bord de mer. J'aime la nature.

Je fais du sport : fitness mais aussi de la danse Jazz : passion que je partage avec mes filles. »

► EN BREF ...



LES COMITÉS DE QUARTIER

Des élections auront lieu le **VENDREDI 16 OCTOBRE**

pour renouveler les membres des comités.

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître en mairie.

La ville est divisée en 5 quartiers : Le cœur de ville puis quatre autres quartiers délimités par les axes Florensac / Mèze et Marseillan / Pézenas / Agde.

RÉOUVERTURE DU MARCHÉ

Les conditions sanitaires ont été mises en place avec un balisage du site et un sens de circulation pour ce premier marché, autorisé par la préfecture. Il était demandé aux personnes désireuses de faire des achats de se laver les mains avec un gel hydro-alcoolique mis à disposition à l'entrée, de respecter les consignes de distanciations sociales et de porter un masque. Pour ce retour, les commerçants ont occupé l'espace public à titre gracieux.



LE BUREAU DE POSTE

Les patrouilles de gendarmerie ont pu observer la mise en place des mesures sanitaires, notamment ici aux abords du bureau de poste de Pomérols.

Malgré un ralentissement du temps d'accès aux services, le respect des consignes des mesures barrières a été bien accueilli par la population puisque le but était de préserver la santé des clients et des postiers.

LES ÉCOLES

Les écoliers sont retournés en classe les 12, 18 et 25 mai suivant leur classe, après une pré-ouverture lundi 11 mai, pour les professeurs de écoles ainsi que le personnel municipal, pour caler les derniers détails.

La mairie a assuré la cantine scolaire aux enfants ayant repris l'école et dont les cours étaient assurés ces jours là.





En période de confinement, mardi 14 avril, un contrôle de gendarmerie a eu lieu à la sortie du village en direction de Florensac en fin d'après midi. Dans l'ensemble, les consignes ont été respectées par les usagers.

Le Président du Conseil Départemental, Kléber Mesajda, a décidé de mettre en place une dotation de gel hydro-alcoolique pour les écoles. C'est le Contrôleur Général Eric Flores, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, Chef du corps départemental des sapeurs pompiers de l'Hérault, qui a mis en place la distribution.

Mercredi 6 mai, en fin d'après-midi, en mairie, en présence de Marie-Aimée Pomarede, adjointe déléguée aux affaires scolaires, le capitaine Jean-Paul Valéry, chef du centre de secours de Florensac a remis au maire, Laurent Durban, huit litres de solution hydro-alcoolique, soit un litre par classe, afin de permettre la réouverture des écoles dès le 12 mai.



Vendredi 8 mai, au monument aux morts du cimetière, le maire, Laurent Durban et Robert Moulinot, Président de la F N A C A ont déposé une gerbe en mémoire de ceux qui ont risqué leur vie pour vaincre le fléau du nazisme et reconquérir notre liberté.



La médiathèque de Pomerols a ré-ouvert ses portes le jeudi 28 mai avec des consignes sanitaires particulières à respecter par les abonnés. Le port du masque est obligatoire au sein de l'établissement.



Les masques promis par le Département ont été livrés, jeudi 11 juin par les services du Département, accompagnés par Vincent Gaudy, vice président du Conseil Départemental de l'Hérault. Le financement est assuré entièrement par le Conseil Départemental, l'État, la Région et l'Agglo.

DES RETOURS EN CLASSE SOUS **HAUTE SURVEILLANCE**



**MARIE-AIMÉE
POMAREDE**

Déléguée aux
affaires scolaires,
vie associative

Du lavage de mains à répétition au port du masque obligatoire, en passant par les récréations échelonnées et des règles d'hygiène très strictes, c'est un protocole attendu par tout le monde : élèves, parents, enseignants qui a régi le protocole sanitaire pour la réouverture d'une partie des classes des écoles dès le 12 mai.

La désinfection des sols et des tables a été effectuée, les gestes barrières appliqués et les structures de jeux condamnées. Les salles de classe avaient été organisées de manière à respecter une distance d'au moins un mètre entre les tables. Le retour progressif des élèves a été mené à bien.





LA CLASSE DE NEIGE ÉCOURTE SON SEJOUR

Tous les Pomérolais ayant eu la chance dans leur jeunesse d'aller aux sports d'hiver se souviennent de leur flocon ou de leur première étoile.

Des générations d'enfants ont pu décrocher leur médaille grâce aux classes de neige, concept né dans les années 50, organisées par les écoles. Cette année, elle a bénéficié du soutien de la municipalité, de la coopérative scolaire et de l'association des parents d'élèves afin de diminuer la participation demandée aux familles. Une vingtaine d'élèves de CM2 ont pu partir le lundi 2 mars dévaler les pistes de la station de ski des Angles dans les Pyrénées-Orientales.

L'APE gagnante de « J'AIME MON ASSO »

L'APE est l'heureuse gagnante du concours « J'AIME MON ASSO » organisé par le crédit agricole du Languedoc Roussillon. Ce concours était ouvert à toutes les associations, qu'elles soient sportives, culturelles, éducatives ou caritatives. Lors de l'assemblée générale, un chèque de 800 € leur a été remis. Il servira à financer une partie des sorties scolaires. L'APE a été obligé d'annuler les événements prévus : soirée dansante, tombola, brocante face au COVID19, fête des écoles.

Les bénéfices de cette année sont peu importants alors que l'APE a financé les sorties organisées de septembre à février et offert les spectacles de Noël.

Hébergés au centre PEP des Angles, ils ont pu bénéficier de nombreuses animations : visite du village ancien des Angles ; d'une ferme pédagogique à la Llagonne ; découverte de la grotte de Fontrabieuse, réputée pour être la plus haute d'Europe et bien sur, la fréquentation quotidienne des pistes de ski.



Malheureusement leur séjour a été écourté à cause de la mise en place du confinement, ils ont donc rejoint Pomerols et leur famille le samedi 7 mars. Entre-temps, ils ont eu la visite le jeudi 5 mars, de Monsieur le maire et de Mme Marie-Aimée Pomarede, déléguée aux écoles.

La vie associative

UNE ANNÉE BLANCHE POUR LE COMITÉ DE JUMELAGE



Le comité de jumelage a tenu son assemblée générale le 28 novembre 2019. Dans son rapport moral le président a développé les deux événements majeurs de l'exercice à savoir, la réception de nos amis Belges et la soirée du 20 au 21 juillet à la cave coopérative.

Nous ne reviendrons pas aujourd'hui sur la réception de nos amis Belges dans la mesure où ces festivités ont été largement relatées dans le précédent trait d'union paru fin août 2019.

La fête organisée à la cave coopérative à l'occasion de la fête nationale Belge n'a pu avoir lieu que grâce à la mobilisation de 18 personnes qui sont venues rejoindre les sept membres du conseil d'administration pour assurer l'intendance d'une telle manifestation.

Un grand merci à tous ces bénévoles qui nous ont apporté leur aide efficace. Les 300 repas servis ainsi que le spectacle proposé ont été appréciés par les participants qui d'un avis géné-

ral ont trouvé que le rapport qualité prix était exceptionnel et l'on peut dire sans risquer de se tromper que les absents ont eu tort.

En l'honneur de nos amis Belges, sur les coups de minuit nous avons fait jouer la Brabançonne. Merci à Beauvignac de nous avoir accueilli.

Ont ensuite été évoquées les perspectives pour 2020 avec en premier lieu les festivités en Belgique qui ont malheureusement du être annulées en raison du covid19 c'est fort dommage car ce n'est pas moins de 20 adhérents qui étaient inscrits pour le déplacement. La fête de juillet à la cave coopérative sera également annulée pour la même raison.

Le bilan financier présenté est satisfaisant puisqu'il fait apparaître un excédent de 2 817 €.

De nouvelles candidatures ont permis au conseil d'administration de passer à 15 membres qui ont élu le bureau : Président R.Gairaud, Secrétaire N.Robert, trésorier C.Ribeiro. Vice président A.Amoros, secrétaire et trésorier adjoint C.Ramouillet et N.Oriol

Les activités du foyer rural

ANGLAIS

Ciaran FORREST
06 23 64 60 86

CLAQUETTES

Leigh KAMRAOUI
07 69 83 90 81

COUTURE

Magali FREDIERE
06 50 00 94 84

YOGA

Béatrice CARON
06 23 37 41 01

GYMNASTIQUE

Vincente COSTANZO
06 80 74 06 87

GYM DOUCE

Marie-Claude SOULIE
06 76 26 00 10

HIP - HOP

Sandrine HACHE
06 13 18 55 43

MUSCULATION

Daniel THIENOT
06 84 89 94 14

RANDONNEES

Francine GADBIN
08 82 56 03 25

ATELIER CREATIF

Marie-Thérèse BARRE
04 67 77 96 49

MOSAÏQUE

Evelyne SOLAGNA
04 67 01 47 17

TENNIS DE TABLE

Rémi CATEAU
06 01 76 88 30

PEINTURE

Anciennes écoles
10, avenue de Florensac

SCULPTURE

Fabienne PIRIOU
06 07 25 00 87

RUGBY VETERANS

Olivier Izard
06 07 40 40 33

Le FOYER RURAL dresse le bilan de l'année



Beaucoup de monde le mercredi 19 février à l'assemblée générale du foyer rural.

Le conseiller départemental **Vincent Gaudy** étant excusé, c'est en présence du maire, **Laurent Durban**, accompagné de nombreux élus, que le président Antoine Amoros a ouvert la séance en présentant les vœux du foyer à l'assistance.

Puis, il est revenu sur les valeurs et fonctions du foyer rural à la ligne : « **Notre**

foyer, c'est notre intégrité, notre sérénité et notre solidarité face aux obstacles que nous avons, pouvons ou pourrions rencontrer. »

Le président a expliqué que le foyer avait la ferme intention de continuer dans la droite ligne des foyers ruraux en favorisant les loisirs et en amplifiant le développement culturel et sportif.

« **Il faut développer la citoyenneté, la solidarité, l'esprit d'ouverture, de tolérance et d'animation de la commune, a-t-il déclaré. Nous sommes un lieu de vie ouvert à tous. Nous nous investissons pour le bien vivre ensemble et pour créer du lien social à travers nos activités et animations.** »

Les différents intervenants du conseil d'administration ont ensuite communi-

« Développer la citoyenneté, la solidarité, l'esprit d'ouverture, de tolérance et d'animation »

qué le bilan moral, le rapport, des animations et le bilan financier qui ont obtenu le quitus de l'assemblée à l'unanimité.

Le conseil d'administration a vu trois départs et une rentrée. Il s'est réuni le lundi 2 mars pour élire son bureau.

L'assemblée s'est poursuivie par un moment d'échange autour de divers sujets .

Le programme des animations et excursions 2020 avait été annoncé en fin de séance .

Les circonstances actuelles font que la reprise des activités reste hasardeuse, et en concertation avec la municipalité, il est apparu plus sage de suspendre toutes les activités et les festivités du foyer rural jusqu'à la rentrée de septembre.

L'assemblée s'est poursuivie par un moment d'échange autour de divers sujets évoqués pendant l'assemblée générale.

Les adhérents qui ont réglé l'intégralité de leur cotisation aux activités pourront soit reporter le solde de leur cotisation au premier trimestre de la saison 2020-2021, soit en demander le remboursement.



Composition du bureau

Président : Antoine Amoros
Vice-Président : Georges Gadbin
Trésorier : Daniel Thienot

Trésorier Adjoint : Claude Harmoy
Secrétaire : Sylvie Choudy
Secrétaire Adjoint : Fabienne Piriou

Des consignes strictes pour l'école de Tennis



L'école de Tennis comme toutes les associations sportives a cessé son activité mi-mars suite à l'épidémie de Coronavirus.

Le Club a fermé toutes ses installations en conformité avec les directives gouvernementales.

De ce fait toutes les animations, les rencontres par équipes, les cours de l'école de Tennis se sont arrêtés. La traditionnelle remise des récompenses de fin d'année tennistique n'aura pas lieu cette année.

Nous remercions cependant la mairie de Pomerols pour nous permettre d'ouvrir le Club depuis le 11 Mai pour la pratique du Tennis loisir en respectant des consignes très strictes.

Nous espérons que notre tournoi jeunes, très apprécié par les joueurs venant de toute la France prévu mi-Juillet puisse se dérouler. Les heures de cours manquantes de l'école de Tennis seront récupérées pendant cet été sous forme de stages. Les inscriptions pour la nouvelle saison se dérouleront fin Août et début Septembre avec une nouveauté cette année : la mise en place d'un créneau Fitness Remise en forme pour les parents pendant que les jeunes s'entraînent sur les cours le samedi matin.

Pour tous renseignements concernant la rentrée prochaine, la location des cours cet été où des leçons individuelles, vous pouvez contacter le moniteur Frédéric Moulin au 06 70 60 77 13.

À très bientôt sur les courts.

Des T-shirts pour le "Noble Art"

Au lancement du « Noble art », en septembre 2019, Vincent Lefort qui coache le club avec Virginie Lopez, a fait le tour des entreprises à la recherche de partenaires. Il a eu la chance de trouver d'une part, la **cave coopérative** qui lui a fourni une aide non négligeable et d'autre part **Super U**, qui aide également quelques associations Pomérolaises. Finalement, le supermarché a offert dernièrement une quarantaine de T-shirts pour le club dans le cadre d'un partenariat sur une durée de deux années.

Comme tous les clubs sportifs, l'activité s'est arrêtée pendant le confinement. L'entraînement vient de reprendre en extérieur, mais en respectant une distanciation pour chaque sportif de 9 m² et en apportant son matériel personnel. La reprise totale des activités du club est prévue en septembre.

En effet, le Gouvernement a opté pour un timing quelque peu surprenant en publiant très tard dans la soirée du vendredi 19 juin de nouvelles mesures relatives au déconfinement dans le sport. Hélas, la boxe n'en bénéficie quasiment pas. si les sports collectifs sont désormais autorisés « avec des mesures de prévention adaptées », ce n'est pas le cas des sports de combat. La situation sera revue avant la rentrée de septembre. Sous réserve d'une nouvelle évaluation de la situation épidémiologique, la rentrée pourra être marquée par de nouveaux assouplissements.



TEMPOMEROLS, ambiance décontractée et conviviale



Le **Tempomérols Groupe Vocal** de pomérols est une formation choriste amateur où vous pouvez venir partager le plaisir de chanter.

De la variété Française mais aussi une pincée de chants religieux, un zeste de Gospel, le Groupe d'une trentaine de personnes recrute dès maintenant pour la prochaine rentrée de Septembre.

Les nouveaux venus disposeront d'outils audio, de partitions ainsi que des paroles sur le site de l'association.

Franck, notre chef de chœur, nous apprend les techniques vocales et nous permet de progresser dans une ambiance décontractée, pleine de convivialité. Les choristes s'impliquent également dans la vie associative du village.

Vu la situation, comme toutes les associations, nous avons dû arrêter notre activité début Mars, renoncer à tous les concerts prévus le dernier trimestre et surtout notre concert de fin de saison

où nous invitons notre public à un apéritif dinatoire.

Notre concert de rentrée, lorsqu'il sera possible de le faire, rendra hommage à notre amie choriste Marie-Agnès Pujol trop tôt disparue.

Vous aimez chanter, venez nous rejoindre chaque vendredi soir à la salle des fêtes de Pomérols.

Contact : asso.tempomerols@live.fr
tél : 06 32 99 52 73

LA PEINTURE SUR SOIE



« Suite au confinement concernant le coronavirus, nous n'étions pas en mesure d'organiser notre "exposition annuelle de la Peinture sur Soie" à l'ancienne chapelle, ainsi que le marché aux fleurs. »

La présidente Lilli Gesell : 04 67 77 18 31

INFORMATIONS

Pour toutes les associations Pomérolaises, merci de nous communiquer vos articles photos et dates des manifestations avant le vendredi 9 octobre 2020 à :

communication@pomerols.fr



L'atelier théâtre bientôt de retour

Cette année, l'atelier théâtre de Pomerols a dû cesser ses activités à cause de la pandémie. Il n'a pas pu assurer la préparation et la présentation des spectacles comme il le faisait chaque année dans le courant du mois de mai. D'ailleurs les salles de spectacle restent encore fermées.

Le rendez-vous est donné aux enfants, aux ados et aux adultes courant septembre. Des informations plus précises seront communiquées, suivant l'évolution de la situation. Les responsables de l'atelier vont tout mettre en œuvre pour assurer la continuité des activités et mettre en place les conditions habituelles de travail pour la prochaine rentrée.

École d'Arts Martiaux Pomérolaise : école de la vie et du vivre-ensemble

Respect, Courtoisie et Étude

L'Ecole d'Arts Martiaux Pomérolaise existe depuis 2 ans dans notre commune. Plusieurs disciplines y sont enseignées telles que le KRAV MAGA, le KARATE-KRAV MAGA pour les enfants, le QI GONG et le TAICHI.

Elle compte près d'une cinquantaine de membres dont une vingtaine d'enfants.

Le KRAV MAGA est un sport de combat qui est particulièrement adapté à la self-défense pour tous (hommes, femmes et enfants). Cette discipline bénéficie d'un grand succès car elle ne demande pas une grande condition physique et qu'elle peut être pratiquée par tout le monde.

Les situations de travail sont celles que l'on rencontre en cas d'une agression dans la rue ce qui fait que les femmes et les enfants peuvent très rapidement acquérir des réflexes salutaires et salvateurs même en cas de violences exercées par un homme plus puissant. Par exemple, il est enseigné aux jeunes enfants des techniques simples et efficaces pour éviter un enlèvement.

Renseignements : 06.10.47.14.01 ou ecoleartsmartiaux.pom@gmail.com



Le QI GONG est une discipline chinoise thérapeutique basée sur la médecine traditionnelle chinoise et sur la circulation énergétique. Elle renforce le potentiel énergétique, rétablit les équilibres et augmente la condition physique avec des mouvements doux et lents. Tout le monde peut pratiquer et il n'y a aucune limite d'âge. Le professeur introduit dans ses cours des moments de méditation et des enchaînements de TAICHI.

L'esprit de l'école est le respect, la courtoisie et l'étude. C'est l'école de la vie et du vivre-ensemble dans le respect du partenaire et du professeur.

Une ou deux fois par an, un passage de ceinture pour les enfants est organisé en présence des parents et de la municipalité. Un goûter est organisé à cette occasion pour récompenser le travail de ces jeunes élèves karatékas.

Le professeur est diplômé d'Etat, 4ème dan de Karaté, instructeur KRAV MAGA et membre de l'Espace TAO pour le QI GONG.

Les cours ont lieu à l'ancienne gare de POMEROLS

- mardi : 18h30 à 20h KRAV MAGA
- mercredi : 15h30 à 17h00 KARATE ENFANTS et de 19h à 20h QI GONG.

Les trois pommes d'or : des couturières au grand cœur

Mission accomplie pour les bénévoles solidaires des trois pommes d'or qui ont confectionné des masques barrières dans le respect des spécifications AFNOR.

La première phase de confection a concerné les masques en coton et insertion de molleton, avec un investissement financier offert par l'association et une aide très appréciée par la mairie pour se procurer la denrée rare : l'élastique. La distribution des masques gratuits à la population s'est faite à la demande. Ils ont été soit livrés à domicile, soit récupérés chez Lyne et Lucien.



Marie Baby



Pour la deuxième phase, concernant les masques confectionnés à la demande de la mairie, la municipalité a assuré l'intégralité des frais. Ils ont été conçus pour les ados, les adultes et les enfants de six à dix ans. Ils ont servi de lien entre la date du déconfinement et l'arrivée de masques réglementaires, commandés par le maire. Ils ont été distribués par les élus aux personnes de plus de 70 ans, accompagnés d'une notice d'emploi.



Françoise Dolz

ELLES L'ONT FAIT ! 1270 MASQUES

Un grand merci à Lyne Baby-Grau, Paulette Barriere, Chantal Costa, Annie Da Sylva, Annie Delbecq, Rosine Dolz, Cathy Eliard, Elyane Fernandes, Valérie Miñana, Sylvie Sicard et Arlette Souyris, sans oublier les deux amies de toujours et doyennes, Marie Baby et Françoise Dolz.

Ce projet, porté par la Présidente, a été soutenu par le conseil d'administration.



LA RENCONTRE

RAPHAËL DECAVÈLE

Pour Raphaël Decavèle, la photo c'est très simple. Il est tombé dedans lorsqu'il était petit, un peu comme Obélix dans le chaudron magique !

À sept ans, Raphaël Decavèle débute avec un petit Kodak instamatic. Puis à l'âge de 14 ans, il a la chance, grâce à la complicité d'une amie de ses parents, gérante du CAMARA d'Avignon, d'avoir accès à tout le matériel du magasin. C'était une véritable Caverne d'Alibaba. Il essaie tous les appareils de toutes les marques en vogue à l'époque. Pendant près de cinq ans il apprend, il teste et évalue pour le magasin la qualité des boîtiers et des objectifs. Il réalise déjà quelques expositions dans le Vaucluse.

Après le BAC, il s'engage au service cinématographique des armées à Paris, ce qui lui permet de parfaire sa technique au niveau labo et prise de vues. Habitant à proximité des jardins du Luxem-



bourg, il profite de son passage sous les drapeaux pour faire des packshots pour des revues notamment pour ses parents, stylistes haute couture. Ce qui l'amène à photographier des mannequins sur les toits de Paris, une première à l'époque !

Il travaille par la suite avec une petite Prod de cinéma, le magazine Vogue pour lequel il est assistant photographe et le Groupe de presse allemand Jahres Zeiten Verlag dont il est correspondant de presse à Paris. C'est le début d'une carrière professionnelle.

Les aléas de la vie plus un certain désir de fonder une famille font que pendant quelques temps, il va se consacrer à tout autre chose. Il s'oriente vers les marchés financiers et devient trader.

Après une vingtaine d'années en région parisienne, il décide de rejoindre Montpellier, puis Pomerols qu'il affectionne particulièrement.

Parallèlement au commerce des huitres, il se remet à la photo qu'il n'avait pas complètement abandonnée en formant de jeunes photographes en herbe. Il présente son travail dans divers festivals, se heurtant parfois à une indifférence hautaine dans un milieu qui, à ses dires, « n'est pas très ouvert aux artistes locaux ».

Au Festival de la Photo de Sète, où il expose, il retrouve son ami Paul Maurer, un photographe avec lequel il a eu l'occasion de travailler, qui s'installera bientôt à Pomérols. C'est le début d'une collaboration artistique fructueuse avec une exposition de 16 photos de Valmagne, accrochées actuellement à l'Abbaye.

Raphaël Decavèle a été bouleversé par l'incendie à Notre-Dame de Paris qui a donné lieu à une première exposition à Pomérols.

Toutes ses photos sont à prendre avec un certain recul, sa démarche repose avant tout sur un travail de recherche qu'il qualifie d'humaniste.

Une deuxième série sur Notre-Dame est prête ainsi qu'une prochaine expo sur les régions Maasaïs du Kenya et une grande exposition à Valmagne.

**Raphaël Decavèle est un passeur.
Ses photos, il les montre, il les partage.
Le but de sa démarche est de transmettre
son savoir et ses émotions aux jeunes générations**



© Raphaël Decavèle

ABBAYE SAINTE-MARIE DE VALMAGNE



© Raphaël Decavèle

CRESCENT ISLAND KENYA

Raphaël Decavèle s'est approché au plus près des animaux sauvages dans leur environnement naturel afin de saisir des moments inoubliables de vie, dans cette presque île en forme de croissant, située à moins de 100 kilomètres de Nairobi, sur le lac Naivasha où les animaux sont en liberté et où l'on a le plaisir de croiser girafes, gazelles, gnous et tous les oiseaux qui s'y cachent...

Partager, montrer et transmettre

Pour ceux qui n'ont pas la possibilité de se déplacer et souhaiteraient voir ses expositions, le contenu est disponible sur son site Internet www.occitanienne.fr

Durant la seconde partie du confinement, le photographe s'est lancé le défi qui consistait à publier chaque jour, sur la page Facebook « Pomérols quartier centre », une photographie en noir et blanc afin de faire voyager les Pomérolais ainsi que les nombreux amis de son réseau. Pari gagné...

Raphaël organisera bientôt d'autres expositions et initiatives autour de la photographie à Pomérols pour le plaisir des pomérolais.

QUAND LE CONSEIL DE RÉVISION PRÉCÉDAIT LE SERVICE MILITAIRE...

Établie par la Révolution française en 1798, la conscription a connu une étape capitale en 1905, la loi alors votée supprime le tirage au sort et rétablit le principe d'égalité. Ce conseil de révision, tel que nous l'avons connu jusqu'au milieu des années soixante était un passage obligé vers la vie d'homme adulte quelque peu redouté par les jeunes de vingt ans qui y étaient soumis. Après le passage devant le médecin-major, il ne restait plus qu'à aller faire la fête.



► Halte aux incivilités

LA POLICE MUNICIPALE DE POMEROLS souhaite rappeler que les actes d'incivilité, qui pullulent en ville ne sont pas acceptables et sont sanctionnables. Objectifs : que tous, nous puissions profiter d'un village propre et partager un espace public agréable !

Vivre dans une ville propre est l'affaire de tous. Malheureusement, pour certains, pour ne pas dire pour beaucoup, cette vérité n'est pas une évidence ! Ne pas déposer ses encombrants n'importe où, n'importe quand, ramasser les déjections de son animal de compagnie, ne pas stationner où bon nous semble, ne pas détériorer les équipements publics...

Cela semble évident et pourtant, Pomerols ne cesse d'être victime de ces incivilités qui polluent le quotidien et détériorent notre cadre de vie. Aujourd'hui, je souhaite attirer l'attention de tous les administrés sur ce phénomène qui devient malheureusement de plus en plus une normalité. La prise de conscience doit être collective !



Propriétaire de chiens, à vous de ramasser !

Lors des promenades quotidiennes de votre animal de compagnie, emportez avec vous des sacs pour ramasser ses déjections puis jetez-les dans une poubelle. Et pour ceux qui prennent l'excuse de ne pas en avoir, des sacs à déjection sont disponibles en mairie.

Le non-respect de cette réglementation (articles R.633-6 du Code pénal) vous vaudra une amende de 68€.

Garez votre véhicule correctement !

Le stationnement est interdit en dehors des places de stationnement réglementaires. Un stationnement sur un trottoir, même de courte durée, représente un danger pour les piétons, les personnes à mobilité réduite ou pour le passage des poussettes.

Ce type d'infraction sera sanctionné par une amende allant de 35€ à 135€.



Adoptez des gestes respectueux de l'environnement !

Vous devez jeter vos mégots de cigarettes éteints, chewing-gums, papiers et autres détritiques (masques...) dans les poubelles disposées en ville. Il est également interdit de cracher et d'uriner dans l'espace public.



*Quelques photos prises
au hasard
au repas des retraités
le 25 janvier 2020*

